

Marché Public de Fournitures et de services

Règlement de la Consultation (R.C)

Personne publique



MAIRIE DE BLARINGHEM
Rue Pierre Dhedin
59173 BLARINGHEM

Représentant du pouvoir Adjudicateur

Régis DUQUÉNOY, Maire

Référence de la délibération autorisant le Représentant du Pouvoir Adjudicateur à passer le marché	en date du 23 mai 2020.
--	-------------------------

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES – LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE

Date d'envoi de l'avis à la publication

L'avis a été envoyé à la publication le : 27 Juillet 2022

Remise des offres

Date limite de réception :

09 SEPTEMBRE 2022	à	17 heures
--------------------------	---	------------------

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. Objet du marché	3
2. Conditions de la consultation	3
2.1. Procédure de passation	3
2.2. Type de contractants	3
2.3. Nature des offres.....	3
2.3.1. Nombre de solution(s) de base.....	3
2.3.2. Variantes	3
2.3.3. Modalités de remise du dossier de consultation.....	3
2.4. Délai de modification de détail au Dossier de Consultation des Entreprises	4
2.5. Délai de validité des offres	4
2.6. Durée du marché.....	4
2.7. Lieux d'exécution.....	4
2.8. Date et heure limite de réception des offres	4
3. Modalités de présentation des candidatures et des offres.....	4
3.1. Modalités de remise des offres	4
3.1.1. Pièces relatives à la « Candidature »	5
3.1.2. Pièces relatives à « l'Offre ».....	5
3.2. Remise d'échantillons ou présentation du matériel proposé.....	5
4. Analyse des candidatures et jugement des offres	6
4.1. Analyse des candidatures	6
4.2. Jugement des offres.....	6
5. Conditions d'envoi ou de remise des offres	6
5.1. Modalités de réception des offres	6
6. Documents et renseignements complémentaires.....	7
6.1. Renseignements complémentaires administratifs ou techniques.....	7

1. Objet du marché

Fabrication et livraison de repas en liaison froide à destination du restaurant scolaire et du centre de loisirs 2022 - 2026

2. Conditions de la consultation

2.1. Procédure de passation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie à l'article R2123-1 et suivants du code de la commande publique

2.2. Type de contractants

Le marché pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs.

En vertu de l'article R2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

En vertu de l'article R2142-24 du Code de la Commande Publique, dans les deux formes de groupements mentionnées à l'article R. 2142-20, l'un des opérateurs économiques membre du groupement, désigné dans la candidature et dans l'offre comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur et coordonne les prestations des membres du groupement.

Le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

2.3. Nature des offres

2.3.1. Nombre de solution(s) de base

Le dossier de consultation comporte une solution de base.
Les candidats devront obligatoirement répondre à cette solution.

2.3.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3.3. Modalités de remise du dossier de consultation

Le Dossier de Consultation des Entreprises est remis gratuitement à chaque candidat sur demande auprès des Services Municipaux – Télécopie : 03.28.43.23.80. ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@ville-blaringhem.fr

2.4. Délai de modification de détail au Dossier de Consultation des Entreprises

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché.

Elle informera alors tous les candidats dans des conditions respectueuses du principe d'égalité, par la voie d'un avis rectificatif.

Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever quelque réclamation que ce soit à ce sujet.

Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction d'une nouvelle date.

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.6. Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 7 novembre 2022, renouvelable tacitement sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

2.7. Lieux d'exécution

La livraison aura lieu au restaurant scolaire de l'école Lino Ventura, rue de l'école Lino Ventura – 59173 BLARINGHEM

Une modification du lieu de livraison peut être effectuée en cas de travaux ou autres au sein du restaurant scolaire.

2.8. Date et heure limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au 9 septembre 2022 à 17 heures

3. Modalités de présentation des candidatures et des offres

3.1. Modalités de remise des offres

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le candidat remettra une offre dématérialisée sur la plateforme acheteur.

3.1.1. Pièces relatives à la « Candidature »

Pièces demandées aux candidats

Désignation	Objet
Imprimé DC1	Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants.
Imprimé DC2	Déclaration du candidat entièrement complétée accompagnée des pièces justificatives demandées.
La copie du ou des jugement(s) prononcés et l'autorisation de poursuite d'activités.	Si l'entreprise est en redressement judiciaire
Attestation Assurances RC	Attestation délivrée par la compagnie d'assurance auprès de laquelle le candidat a souscrit une police personnelle de responsabilité civile
Références	Références datant de moins de trois ans pour des prestations de complexité similaire.
Certificats de capacité	Certificats de capacité récents pour des prestations de complexité similaire.

Les imprimés DC1 – DC2 sont téléchargeables sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

3.1.2. Pièces relatives à « l'Offre »

Le dossier à remettre par les candidats comprendra la (ou les) pièce(s) suivante(s) :

Le Projet de marché avec :

- Une remise de prix unitaire
- Un **mémoire technique** : composé d'une note reprenant :
 1. Présentation de l'organisation, des qualifications et de l'expérience des personnels assignés à l'exécution du marché
 2. Les références de l'organisation dans le domaine scolaire et périscolaire
 3. Présentation de la méthodologie proposée pour exécuter les prestations
 4. La présentation des éléments mis en œuvre par l'organisation pour l'ensemble des points faisant l'objet des critères de jugement des offres.

3.2. Remise d'échantillons ou présentation du matériel proposé

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de demander un échantillon des produits proposés.

4. Analyse des candidatures et jugement des offres

4.1. Analyse des candidatures

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article R2144-7 du Code de la Commande Publique, qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées à l'article **3.1 du présent règlement** ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

4.2. Jugement des offres

Les offres devront être conformes aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues à **R2152-7 du code de la Commande Publique**

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, sera choisie l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le **Pouvoir Adjudicateur** du marché peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché.

Pondération	Critères de jugement des offres
40 %	Le prix – Sur la base des repas quotidiens à raison de 40% pour les 2/5 ans et 60% pour les 6/11 ans) Formule : $40 - [((\text{offre-offre la plus basse})/\text{offre la plus basse}) \times 40]$
60 %	La valeur technique : <ul style="list-style-type: none">- Une restauration responsable (10 pts)- Le conditionnement et la sensibilisation au gaspillage alimentaire (10pts)- L'élaboration des menus (5 pts)- Qualité et quantités dans l'assiette (15 pts)- Méthodologie proposée pour exécuter les prestations (5 pts) ;- Clarté et précision des fiches techniques et du dossier technique (10 pts) ;- Référence dans le domaine scolaire et périscolaire (5 pts)

5. Conditions d'envoi ou de remise des offres

5.1. Modalités de réception des offres

Les offres seront transmises par voie électronique sur le profil acheteur qui contiendra obligatoirement :

- les pièces relatives à la candidature conformément à l'article 3.1.1 du présent règlement
- les pièces relatives à l'offre conformément à l'article 3.1.2 du présent règlement
- Elles doivent être déposées avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.
- Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

6. Documents et renseignements complémentaires

6.1. Renseignements complémentaires administratifs ou techniques

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande en ligne sur le profil acheteur

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard **10** jours avant la date limite de remise des offres.

Une réponse sera alors adressée au plus tard **8** jours avant la date fixée pour la réception des offres.